

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01281

Numéro SIREN : 523 384 683

Nom ou dénomination : E.J.A

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2017 sous le numéro de dépôt 11751



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
PME innovantes, cocher la case ci-contre			Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		
vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)			Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD		
une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société SARL E.J.A.		53 ROUTE NATIONALE NOTRE DAME LIMITE 13240 SEPTEMES LES VALLONS	
SIRET	5 2 3 3 8 4 6 8 3 0 0 0 1 8	Ancienne adresse en cas de changement:	
Adresse du principal établissement:			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	coiffure homme femme esthétique	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	9 311	Déficit
-----------------	------------------------------	---	-------------------------------------	-------	---------

Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Revenues nets soumis à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CG PROVENCE 6 AVENUE DU 08 MAI 1945 3240 SEPTEMES LES VALLONS Tél: 04.91.65.22.03	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 25/05/2017 Lieu: SEPTEMES LES VALLONS
	Qualité et nom du signataire: GERANTE
Tél:	Signature: JAHOUR ANNI

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e		
	f		
	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
			Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.	
1	2	3	4	5	6	7	8
M JAHOUR KARIM co-gérant CHEMIN DES BOURRELYS	100	2016					
LA GRANIERE BATIMENT L50 13015 MARSEILLE							
Mme HADDAD ANNI co-gerante CHEMIN DES BOURRELYS	100	2016	11 391				
LA GRANIERE BATIMENT L50 13015 MARSEILLE							

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise Société SARL E.J.A.Néant ☐ *Adresse de l'entreprise 53 ROUTE NATIONALE NOTRE13240 SEPTEMES LES VALLONSNuméro SIRET * 5 2 3 3 8 4 6 8 3 0 0 0 1 8Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

ACTIF

Brut

Amortissements - Provisions

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 6

Exercice N-1 clos le

3 1 1 2 2 0 1 5

Net

Net

1

2

3

4

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	45 000	012		45 000	45 000
	Autres *	014	2 468	016	2 468		
Immobilisations corporelles *		028	25 000	030	25 000		
Immobilisations financières * (1)		040	600	042		600	600
Total I (5)		044	73 068	048	27 468	45 600	45 600
STOCKS							
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	623	052		623	224
Marchandises *		060	121	062		121	53
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			
	Autres * (3)	072	1 113	074		1 113	2 068
Valeurs mobilières de placement		080	15	082		15	15
Disponibilités		084	10 084	086		10 084	7 285
Charges constatées d'avance *		092		094			
Total II		096	11 956	098		11 956	9 645
Total général (I+II)		110	85 024	112	27 468	57 556	55 245

PASSIF

Exercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

Capital social ou individuel *	120	2 000	2 000
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	200	200
Réserves réglementées *	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	28 504	28 504
Report à nouveau	134	5 128	227
Résultat de l'exercice	136	7 914	4 901
Provisions réglementées	140		
Total I	142	43 746	35 832
Provisions pour risques et charges	Total II 154		
Emprunts et dettes assimilées	156	4 876	14 416
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 174	4 549
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	1 436	448
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	13 810	19 413
Total général (I + II + III)	180	57 556	55 245

RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>Société SARL E.J.A.</u>		Exercice N clos le <u>13 1 1 2 2 0 1 6</u>						Exercice N-1 clos le <u>13 1 1 2 2 0 1 5</u>						
A - RÉSULTAT COMPTABLE																
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	1 816					1 033						
	Production vendue	biens	215	214												
		services *	217	218	48 665					47 531						
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222											
	Production immobilisée *				224											
	Subventions d'exploitation reçues				226											
	Autres produits				230	1					10					
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	50 482					48 573						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	870					327					
	Variation de stock (marchandises) *				236	(68)					235					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	4 643					3 512					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	(399)					126					
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	14 481					15 208					
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 004)			244	2 042					1 923					
	Rémunérations du personnel *				250	16 330					15 932					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	2 865					2 450					
	Dotations aux amortissements *				254						2 535					
	Dotations aux provisions				256											
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }			262	46					1					
	Total des charges d'exploitation (II)				264	40 811					42 249					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	9 671					6 324						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280											
	Produits exceptionnels	(IV)			290											
	Charges financières	(V)			294	361					727					
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }			300											
Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306	1 397					697					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	7 914					4 901						
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2												
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316											
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318											
	Provisions non déductibles *				322											
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	1 397										
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247				330										
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				249											
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998											
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999											
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997					
	Entreprise nouvelles (44, section A)	986	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44, section A)	127	Zones de revitalisation rurales (44, quinquies A)	138								
Reprise d'entreprises en difficulté (44, section A)	981	Jeune entreprise innovante (44, section A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44, section A)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44, section A)	990									
Divers* ZFA (44, quinquies A)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346											
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655						350						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	9 311					354					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356												
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :									360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	9 311					372					

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société SARL E.J.A.

31/12/2016

Détail des réintégrations diverses**Total des réintégrations diverses****Détail des déductions diverses****Total des déductions diverses****EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société SARL E.J.A.Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	45 000	402		404		406	45 000	45 000	
	Autres	410	2 468	412		414		416	2 468	2 468	
	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	25 000	472		474		476	25 000	25 000	
Immobilisations financières		480	600	482		484		486	600	600	
TOTAL		490	73 068	492		494		496	73 068	73 068	

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	2 468	502		504		506	2 468	
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	25 000	562		564		566	25 000	
	TOTAL	570	27 468	572		574		576	27 468	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591				
TOTAL						596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SARL E.J.A.

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		2 865
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380		
N° du centre de gestion agréé	388		
Montant de la TVA collectée	374		10 096
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378		2 461
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398		
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397		

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SARL E.J.A.

Néant ☒ *

Exercice ouvert le : 01012016

et clos le : 31122016

Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL I	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL I - TOTAL 2	137	
---	-----	--

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	
---	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Période de référence du <u>024</u> au <u>160</u>		
Date de cessation	186	

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2017

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 5 2 3 3 8 4 6 8 3 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société SARL E.J.A.

ADRESSE (voie) 53 ROUTE NATIONALE NOTRE DAME LIMITE

CODE POSTAL 13240 VILLE SEPTEMES LES VALLONS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique JAHOUR Prénom(s) KARIM

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 010679 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Adresse : N° Voie CHEMIN DES BOURRELYS

Code postal 13015 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Titre (2) Mme Nom patronymique HADDAD Prénom(s) ANNI

Nom marital JAHOUR % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 010281 N° Département Commune BOURJ HAMMOUD Pays LIBAN

Adresse : N° Voie CHEMIN DES BOURRELYS

Code postal 13015 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
40800000 FOURNISSEURS FACT A RECEVOIR			999.00
31/12/2016 OD FACTURE EDF		999.00	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
FONDS COMMERCIAL	45 000	45 000		
20700000 Fonds commercial	45 000	45 000		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
20100000 FRAIS ACQUISIT FDC	2 468	2 468		
28010000 Frais d'établissement	2 468	2 468		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
21840000 Mobilier	25 000	25 000		
28184000 AMORTISSEMENT MOBILIER	25 000	25 000		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	600	600		
27500000 Dépôt et cautionnement versés	600	600		
TOTAL I	45 600	45 600		
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION	623	224	399	178.13
32000000 Autres approvisionnements	623	224	399	178.13
MARCHANDISES	121	53	68	128.30
37000000 Stocks de marchandises	121	53	68	128.30
AUTRES CREANCES	1 113	2 068	955	46.19
40100000 Fournisseurs	1 113	1 253	140	11.18
44550000 Taxes sur le chiffre d'affaire		621	621	100.00
44566000 T.V.A. s autre bien et service		194	194	100.00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	15	15		
50820000 Bons de souscription	15	15		
DISPONIBILITES	10 084	7 285	2 799	38.41
51200000 Banques	7 925	5 878	2 047	34.82
53000000 Caisse	2 159	1 407	752	53.45
TOTAL II	11 956	9 645	2 311	23.96
TOTAL GENERAL	57 556	55 245	2 311	4.18

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	2 000	2 000		
10130000 Cap. souscrit appelé, versé	2 000	2 000		
RESERVE LEGALE	200	200		
10610000 Réserve légale	200	200		
AUTRES RESERVES	28 504	28 504		
10680000 Autres réserves	28 504	28 504		
REPORT A NOUVEAU	5 128	227	4 901	NS
11000000 Report à nouveau(solde crédit)	5 128	227	4 901	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	7 914	4 901	3 013	61.49
TOTAL I	43 746	35 832	7 914	22.09
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 876	14 416	9 540	66.18
16401000 EMPRUNT 7018250	4 876	14 416	9 540	66.18
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 174	4 549	1 375	30.22
40100000 Fournisseurs	2 175	3 297	1 121	34.01
40800000 FOURNISSEURS FACT A RECEVOIR	999	1 253	254	20.25
AUTRES DETTES	5 760	448	5 312	NS
44400000 Etat Impôts sur les bénéfice	1 223	212	1 011	476.89
44550000 Taxes sur le chiffre d'affaire	2 480		2 480	
44567000 Crédit de T.V.A. à reporter	621		621	
45501000 ASSOCIEE MME JAHOUR ANNI	1 436	236	1 200	508.80
TOTAL III	13 810	19 413	5 603	28.86
TOTAL GENERAL	57 556	55 245	2 311	4.18

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	1 816	1 033	783	75.79
70700000 Ventes de marchandises	1 816	1 033	783	75.79
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	48 665	47 531	1 135	2.39
70600000 Prestations de services	48 665	47 531	1 135	2.39
AUTRES PRODUITS	1	10	9	88.65
75800000 Prodt divers gestion courante	1	10	9	88.65
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	50 482	48 573	1 909	3.93
ACHATS DE MARCHANDISES	870	327	543	165.88
60700000 Achats de marchandises	870	327	543	165.88
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	68	235	303	128.94
60370000 Variation stocks marchandise	68	235	303	128.94
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	4 643	3 512	1 131	32.22
60220000 Fournitures consommables	3 893	3 131	762	24.35
60220500 CONSOMMABLES C.E.E.	750	381	369	96.84
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)	399	126	525	416.67
60322000 VARIATION STOCK CONSOMMABLES	399	126	525	416.67
AUTRES CHARGES EXTERNES	14 481	15 208	727	4.78
60612000 edf gdf	918	930	12	1.31
60630000 Fournit entretien petit équipt	1 519	2 137	619	28.94
60631000 ECO PARTICIPATION	1		1	
60640000 Fournitures administratives	32		32	
60660000 CARBURANT	217		217	
61320100 LOYER MAGASIN	3 720	3 876	156	4.02
61351000 LOC TPE	144	170	26	15.29
61400000 Charges locatives et copropr.	1 080	1 040	40	3.85
61500000 Entretien et réparations		335	335	100.00
61560100 MAINTENANCE TPE	144	70	74	105.71
61610100 GENERALI CONSEILS	686	667	19	2.86
61660000 ASSURANCE EMPRUNT 7018250	138	150	13	8.33
62260000 Honoraires	2 949	2 896	53	1.84
62300000 Publicité, publications		200	200	100.00
62510000 Voyages et déplacements	792		792	
62570000 Réceptions		31	31	100.00
62610000 FRAIS POSTAUX	83	34	49	144.53
62620000 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 007	1 649	641	38.89
62700000 Services bancaires et assimilé	839	837	2	0.30
62800000 Divers	212	187	25	13.50
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 042	1 923	119	6.19
63511100 CFE	1 004	995	9	0.90
63781000 CSG DEDUCTIBLE	1 038	928	110	11.85
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	16 330	15 932	398	2.50
64401000 REMUNERATION	11 391	11 728	337	2.87
64401100 COTISATIONS OBLIGATOIRES	4 939	4 204	735	17.48

DETAIL LIASSE 2033-B

[illegible]

SARL EJA
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 53 Route Nationale Notre Dame Limite
13 240 SEPTEMES LES VALLONS
B 523 384 683 RCS AIX-EN-PROVENCE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2017

L'an *deux mille dix-sept*, et le vingt six juin à *dix heures*, les associés se sont réunis au siège social à *Septèmes les vallons*, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Mme JAHOUR Anni,
En sa qualité de Gérante,
Titulaire de cents parts sociales
De dix euros chacune.

M JAHOUR Karim,
En sa qualité d'associé,
Titulaire de cents parts sociales
De dix euros chacune.

Total des parts présentes ou représentées : **200** parts sur les **200** parts composant le capital social.

Mme JAHOUR Anni préside la séance en qualité *de Gérante*.

La Présidente constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2016** ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce
- le texte des projets de résolutions.

La Présidente déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis la Présidente rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2016** et quitus à la gérance ;
- affectation du résultat ;
- rapport spécial du *Gérant* sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- ratification de la rémunération de la gérance ;
- questions diverses.

La Présidente donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance ;
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Puis, la Présidente ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2016**, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2016** lesquels font apparaître **un bénéfice de 7 914 euros**.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte des modifications apportées à la présentation des comptes annuels et aux méthodes d'évaluation desdits comptes, telles qu'elles sont décrites et justifiées dans l'annexe

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à **l'unanimité**

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter **le bénéfice** de l'exercice s'élevant à **7 914 euros** de la manière suivante :

ORIGINE

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 7 914 euros**

AFFECTATION

-Report à nouveau soit 7 914 euros

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article E 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

Nous vous demanderons de ratifier la rémunération brute allouée à la Gérante **Mme JAHOUR Anni** au cours de l'exercice pour un montant de **11 391 euros**. Les avantages sociaux s'élèvent à 7 804 euros contre 6 654 euros au titre de l'exercice précédent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée **à l'unanimité**.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée **à l'unanimité**.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à **onze heures**.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérante et par tous les associés présents.

La Gérante



L'associé

